Une octogénaire découpa en morceaux le corps de sa sœur aînée

Deux octogénaires, deux sœurs, deux pauvres veuves, avaient, depuis longtemps, uni leur misère et vivaient chichement à Saint-Didier-sur-Doulon, un triste bourg de la Haute-Loire.

La plus âgée, Marguerite Porte, veuve Monatte, 84 ans, restait la plus alerte, la plus robuste et aussi la plue méchante, assuraient les mauvaises langues du village. Elle avait la haute main sur le ménage et sa sœur, Mme veuve Courtine, 80 ans, craignait fort, murmurait-on, son aînée...

Quoi qu'il en fût, les deux vieilles femmes, pieuses, taciturnes et distantes, avaient et gardaient l'estime des habitants de Saint-Didier-sur-Doulon.

Aussi, la stupéfaction et l'horreur furent-elles indicibles, lorsque l'on apprit, hier matin, qu'en jouant, un enfant du village avait découvert, tout près de la maison, les restes sanglants de Mme veuve Courtine.

La pauvre vieille avait été coupée en morceaux.

Le parquet de Brioude, prévenu, se rendit immédiatement sur les lieux.

Sans hésitation, sans remords, d'une voix paisible, la veuve Monatte, aux premières questions qui lui furent posées, répondit aux magistrats :

« Eh oui, c'est bien moi qui ai coupé le corps de ma sœur en morceaux. Mais je ne l'ai pas tuée comme vous semblez le croire. Elle est morte « toute seule », sans crier et, comme son cadavre « sentait mauvais », je l'ai dépecé pour pouvoir plus facilement m'en défaire ».

Et l'on ne put rien obtenir d'autre de l'octogenaire, qui semblait n'avoir aucune conscience de l'horreur de son geste...

La veuve Monatte dit-elle vrai ? A-t-elle tué avant d'accomplir froidement son épouvantable besogne ? Nul ne saurait actuellement préciser ce point, que pourra, seule, éclaircir l'enquête en cours.

Las de la vie il paie un chômeur pour se faire pendre

C'est à Vienne, en Autriche, que vient de se passer cette extraordinaire aventure. Le mendiant juif Joseph Poliak, malade depuis trente ans, étant fatigué de la vie et ne voulant pas se suicider pour ne pas manquer à ses convictions religieuses, a prié un de ses meilleurs amis, le maçon chômeur Joseph Kalas, de le tuer au moyen de la pendaison.

Pour le décider, il lui donna plusieurs milliers de couronnes qu'il avait mis de côté. Après quelque hésitation, le maçon accepta et pendit son ami dans une maison de campagne. Mais la corde se cassa et alors les deux hommes retournèrent en ville pour en acheter une plus résistante. La deuxième fois, l'opération réussit. Toutefois, le bourreau improvisé, pris de remords, coupa, à un certain moment le lien et emporta le vieux Juif dans une ferme voisine. Transporté dans un hôpital, le vieux mendiant y mourut presque aussitôt, sans avoir dévoilé le nom de son ami.

UNE FEMME TUÉE A COUPS DE BATON PAR SON MARI

Un drame, qui n'a pas eu de témoin, s'est déroulé au village de Georgelain, près de Malestroit, dans l'Ille-et-Vilaine. L'un des habitants du hameau, Jean Lebail, 58 ans, qui était ivre, a assommé avec une trique, dans son lit, sa femme qui était en même temps sa cousine, plus jeune que lui d'un an.

Puis, le plus tranquillement du monde, il s'est rendu à la Mairie déclarer la mort de sa victime. Mais après examen du corps, le médecin refusa le permis d'inhumer.

Lebail, que les gendarmes trouvèrent errant à travers les champs, a déclaré que sa femme le trompait avec un jeune homme des environs, dont il a donné le nom, et que c'était au cours d'une discussion qu'il avait frappé la malheureuse. Le meurtrie a été arrêté.

UN COUP DE FEU A ÉTÉ TIRÉ SUR UN GARDE-FREIN

Près de Châlons-sur-Marne, entre Matougues et Saint-Gibrien, un garde-frein, Camille Gaucheret, qui se trouvait à l'arrière d'un train de marchandises, a essuyé un coup de feu de la part d'individus se trouvant le long de la voie.

Après enquête, les nommés Georges Georgin, 19 ans et Désiré Bourchy, 34 ans, travaillant à la réfection de la voie, ont été arrêtés. Le revolver qui avait servi à l'attentat a été retrouvé caché dans le talus. Georgin était encore porteur de cartouches.

LE LIVREUR DE CONCARNEAU A-T-IL ÉTÉ ASSASSINÉ ?

A Concarneau, on a découvert près de la grève de Trévignou-en-Trégunc, le cadavre de Yves Donnart, âgé de 34 ans, livreur dans une maison de commerce.

Le défunt porte des blessures aux arcades sourcilières et des traces de strangulation.

Dans un sentier menant à la grève, on a trouvé la bicyclette et la casquette de Donnart et sur cette coiffure, retenue par trois pierres, se trouvait un billet ainsi rédigé : « On prétend que je suis un lâche. J'ai voulu sauver Anna, mais c'est moi le grand coupable ».

Le Parquet enquête pour savoir si ce billet a été écrit par le livreur. Il pourrait, en effet, s'agir d'une mise en scène organisée par le ou les meurtriers. On espère que la femme désignée éclaircira le mystère.

Un assassin gracié par le Président de la République

L'assassin de Mme Diémer, rentière, rue Custine, Eugène Bayer, qui devait être exécuté dans la nuit même du décès du président Paul Doumer, vient d'être gracié par le Président de la République.

Eugène BOYER, l'assassin gracié.

Déjà, le frère et complice du misérable, Alexandre, en raison de sa belle conduite pendant la guerre, avait obtenu que la peine capitale prononcée contre lui, fût commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Eugène Boyer devait être guillotiné le 6 mai. Mais c'était le lendemain de l'Ascension, et le Parquet préféra remettre au 7 mai cette tragique échéance. On sait la suite. Le vendredi après-midi, M. Paul Doumer était mortellement blessé par Gorguloff. Au cours de la nuit qui suivit, si pleine d'angoisse, de douleur et que M. Paul Doumer ne devait pas terminer, le ministre de la Justice fit renvoyer l'exécution alors que déjà le service d'ordre s'installait boulevard Arago et que le bourreau Deibler était arrivé à la Santé.

Me Henriquet, avocat du condamné, a été avisé vendredi que M. Albert Lebrun, pour un de ses premiers actes de Président de la République, avait gracié Eugène Boyer, et commué pour lui la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le défenseur s'est rendu hier matin à la Santé pour en apporter la nouvelle à son client.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE RENDRA EN LORRAINE AU MOIS DE JUILLET

Au cours d'une audience que M. Albert Lebrun a accordée à M. Emile Robiot, préfet de Meurthe-et-Moselle, le Président de la République lui a déclaré que son premier voyage officiel serait pour Nancy et la Lorraine.

Aucune date précise n'a été fixée, mais il est vraisemblable que la visite du chef de l'Etat à sa province natale aura lieu dans la seconde quinzaine du mois de juillet prochain.

On commence d'ailleurs à aménager à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle les appartements qui seront réservés au Président de la République et à sa suite.

Les réceptions du président

M. Albert Lebrun, Président de la République, a reçu, dans la matinée de samedi, à l'Elysée, l'amiral envoyé de S. M. le roi de Suède, aux obsèques de M. Paul Doumer ; le ministre de Grèce à Paris, et M. de Moro-Giafferi, président, et M. Lucien Klotz, secrétaire général de l'Association des meilleurs ouvriers de France.

LE TUYAU Eternit PROUVY – THIANT (Nord)

12.000 MARKS PAR AN tel est le revenu maximum que les hitlériens veulent imposer

Les nationaux-socialistes allemands proposent qu'en raison de la détresse générale, la limite des revenus et traitements soit provisoirement fixée à 12.000 marks par an, aussi bien pour les fonctionnaires que pour l'économie privée et les professions libérales. Les revenus du capital ne devraient pas non plus dépasser ce maximum.

Les racistes ont déjà déposé une motion dans ce sens au conseil municipal de Stuttgard et on leur prête l'intention de faire de même à la rentrée du Reichstag.

JUSTE REVENDICATION

Personne ne peut blâmer ceux qui, souffrant de cors aux pieds, revendiquent « Le Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours : 3 fr.95 toutes pharmacies. Attention !... Exigez « Le Diable », Epernay. Pharmacie Weinmann Dépôt à Lille : Phie Universelle, pl. Richebé ; à Lens : Phie Dieuzeide, pl. Jean-Jaurès.

Comment fut sauvé l'aviateur Reichers au large de l'Irlande

Comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier, l'aviateur Reichers, qui tentait le vol New-York-Paris, via Dublin, a été contraint d'amérir au large de la côte irlandaise. Il a été recueilli par le paquebot « Président-Roosevelt ». L'aviateur est blessé au nez et il souffre d'autres blessures superficielles.

C'est parce que les ailes et le fuselage de son appareil avaient été endommagés que l'aviateur Reichers a été contraint d'interrompre son raid.

Le capitaine Fried, commandant le « Président Roosevelt », a déclaré que l'aviateur avait été recueilli à 47 milles au large de la côte du comté de Cork. La mer était très mauvaise. Il n'a pas été possible de sauver son avion.

Le « Président-Roosevelt » avait quitté Queenstown pour New-York dans la journée de vendredi.

C'est vendredi soir, à 22 h. 10 (heure française), que le « Président-Roosevelt » a aperçu, flottant sur la mer, « Le Liberty », avion à bord duquel Reichers avait tenté son raid New-York-Paris. C'est autant par manque d'essence que par suite des avaries survenues aux ailes et au fuselage de son appareil que l'aviateur s'était vu contraint d'amérir. Il était complètement épuisé, mais n'avait pas de blessures graves. Le sauvetage a été fait dans des conditions tellement difficiles que le canot à bord duquel Reichers fut amené jusqu'au « Président-Roosevelt », dut être abandonné, aussi bien que « Le Liberty ».

NE POUVANT SE MARIER ILS VOULURENT MOURIR

Lui est mort, elle est blessée

Les époux Bonnet, propriétaires du Grand Hôtel du Loup, au hameau de Pataras, à l'entrée des gorges du Loup, près de Grasse, employaient comme plongeur un Italien, Emmanuel Trocello, âgé de 27 ans. Leur fille, Marguerite, âgée de 16 ans, étant en désaccord avec ses parents, trouva une protection auprès du jeune homme, avec qui elle se lia intimement. Les hôteliers, pour mettre fin à l'idylle, congédièrent Trocello, qu'ils savaient marié et séparé de sa femme, espérant que son départ serait vite oublié par la jeune fille.

Mais la nuit venue, les deux jeunes gens quittèrent ensemble l'hôtel et se rendirent dans la région du Loup, où ils avaient décidé de mourir ensemble. Emmanuel Trocello tira un coup de revolver sur son amie, la blessant grièvement, puis, retournant son arme sur lui, se fit justice, se tuant sur le coup. La blessée resta étendue toute la nuit auprès de son ami mort, et, découverte le lendemain auprès d'un grand rocher où s'était passé le drame, elle fut transportée dans une clinique de Grasse, où elle fit le récit de ce qui s'était passé.

Détruisez les Punaises

et leurs œufs au fond même de leurs repaires avec le ROZOL, poison chimique foudroyant, véritablement merveilleux, sans danger pour les personnes, et qui ne tache ni n'abime : 6 fr 95 le flacon. Toutes pharmacies, Drogueries et Marchands de Couleurs, etc — A Lille Phie Ritter, place Richebé.

ALBERT BRASSEUR L'ACTEUR COMIQUE EST MORT

Albert Brasseur, le célèbre acteur comique, vient de mourir, à 72 ans, d'une angine de poitrine, dans sa propriété de Maisons-Laffite, où il s'était retiré, se contentant d'évoquer maints souvenirs de son existence de comédien comique.

Enfant de la balle, fils du directeur des « Anciennes Nouveautés » du boulevard des Italiens, dès le jeune âge, il était initié au milieu théâtral. Néanmoins, connaissant les risques de la carrière, son père exigeait qu'à sa sortie du lycée Condorcet, il prépare l'Ecole de Saint-Cyr.

Albert Brasseur se sentait l'âme d'un comédien. Il obtenait de jouer sur le plateau de son père un petit rôle de collégien qui devait déterminer de sa nouvelle profession.

Devenu professionnel, il jouait « Serment d'Amour », « Le Château de Tire-Larigot », « L'Amour mouillé », « Le roi de l'Amour ».

C'est après cette série de représentations qu'il allait devenir le pensionnaire du Théâtre des Variétés, où il allait rester vingt-quatre ans, créant successivement « Le nouveau jeu », « Le vieux Marcheur », « Education de Prince », « La Veine », « Les deux Ecoles », « Le Bonheur, Mesdames », etc...

Il était à la tête de la glorieuse troupe qui réunissait Baron, Guy, Prince, Max Dearly, Jeanne Granier, Eve Lavallière.

Il fermait les Variétés à la déclaration de la guerre, et, pendant les hostilités devenait le pensionnaire de la Porte Saint-Martin et de l'Ambigu.

Après de courts séjours au Théâtre Michel et à l'Athenée, M. Gustave Quinson l'appelait au Palais-Royal. Il devait finir sa carrière dans cette maison du rire, animant toujours la scène de la rue Montpensier de sa prodigieuse fantaisie.

A MADRID, UN ATTENTAT DEVAIT ETRE COMMIS CONTRE LE CHEF DU GOUVERNEMENT

La garde civile a arrêté à Barcelone trois individus accusés d'avoir fourni les armes qui ont été découvertes à Madrid, dans une valise, et qui devaient servir à commettre un attentat contre le président du conseil, M. Azana.

Ces individus se nomment Antoine et Richard Nobel et Abel Sanchez. Ils ont été conduits à Madrid. Un nommé Jean Aleman, soupçonné d'avoir pris part au complot, a été également arrêté.

"16 mois, 23 livres, 8 dents!"

Ainsi se chiffre, le plus souvent, la satisfaction des mamans de Bébés Nestlé. Pour fortifier les os et les muscles, pour étoffer la petite charpente, rien ne saurait remplacer la fameuse

FARINE LACTÉE NESTLÉ

riche en lait et en vitamines "l'aliment idéal des enfants"

Gratuit : échant. et broch. Dr VIDAL NESTLÉ, 25, av. Michelet, St-Ouen (Seine)

L'ASSASSINAT du fils de Lindbergh

Avant la mise en bière de son enfant, Lindbergh en le voyant une dernière fois, a traduit sa peine par l'expression douloureuse de ses traits, sans donner cependant d'autres indices de son émotion.

Le juge d'instruction lui demandant s'il était convaincu de l'identité de son enfant, il répondit n'avoir plus de doute à ce sujet.

La crémation du corps a eu lieu à la fin de l'après-midi, à Linden. Lindbergh, son avocat, M Breckenpritce et le colonel Schwartzkopf, y assistaient.

Le père garda tout son calme pendant la cérémonie funèbre à la fin de laquelle il remercia le chef de la police de l'Etat. Entretemps, il avait remis à celui-ci cinq ou six autres lettres que lui avaient adressées les ravisseurs.

A la recherche des assassins

On mande de Trenton (New-Jersey), que M. Curtis, le milliardaire américain, a fourni à la police de New-Jersey le nom et le signalement des individus avec lesquels il est entré en pourparlers en vue de la restitution de l'enfant des Lindbergh et qui, suivant lui, seraient les assassins. Munie de ces renseignements, la police espère pouvoir procéder à des arrestations prochaines.

D'autre part, on assure que les ravisseurs cherchaient à se faire verser une nouvelle somme de 200.000 dollars au moment où a été faite la tragique découverte.

A la requête du major Schoeffiel, de la police de New-Jersey, la police de Pittsburg enquête au sujet de deux jeunes filles, les deux sœurs qui ont été arrêtées dans cette ville, en 1929, et qui en sont parties il y a un an.

TENTATIVE DE RAPT D'UN ENFANT A LYON

Tandis que Mlle Vucheraud, domestique chez M. de Poncins, 31, rue Auguste-Comte, gardait son enfant, âgé de 4 ans, qui s'amusait place Bellecour, elle entendit les cris du bébé. Elle s'élança aussitôt et aperçut une femme suivie d'une autre qui emportait son enfant.

Aux appels de la mère, les deux femmes s'arrêtèrent et rendirent l'enfant. Elles s'excusèrent, déclarant qu'elles avaient cru reconnaître un bébé d'une de leurs amies. Mais, comme elles prirent la fuite, on croit qu'il s'agit d'une tentative de rapt d'enfant.

Les deux femmes, dont on possède le signalement, sont activement recherchées.

ON A MANIFESTÉ A BERLIN EN FAVEUR DU RETOUR DE LA SARRE A L'ALLEMAGNE

Une manifestation en faveur du retour du territoire de la Sarre a eu lieu à l'école supérieure technique de Berlin, sous la présidence du recteur de cette école, le professeur Tubben, et en présence d'un grand nombre d'étudiants pangermanistes.

Le censeur de l'école, M. Vogel, s'est élevé contre la conception répandue en de nombreux milieux politiques allemands, d'après lesquels « la question de la Sarre n'aurait plus maintenant qu'une importance secondaire au point de vue international ». Il a ajouté que la jeunesse universitaire devait agir sans relâche, afin que le territoire de la Sarre fasse retour à l'Allemagne.

Changhaï sera-t-elle internationalisée ?

M. Yoshizawa, ministre des Affaires étrangères du Japon, a convoqué les ambassadeurs de France, d'Italie, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, pour leur expliquer les circonstances à la suite desquelles le Japon avait décidé le retrait de Changhaï de son corps expéditionnaire.

Cette réunion a eu également pour but de hâter l'ouverture de la conférence générale devant assurer la sécurité permanente de Changhaï, conformément à la résolution de l'assemblée de la Société des Nations.

Les ambassadeurs ont été priés de faire part à leurs gouvernements respectifs de la décision du Japon en ce qui concerne le retrait de ses troupes.

On annonce que M. Yoshizawa compte entamer les négociations préliminaires à Tokio, dès qu'il aura reçu les réponses des puissances aux propositions japonaises. Celles-ci comprendraient, dit-on, la transformation de Changhaï en ville libre internationale dans une zone démilitarisée.

Bien que le porte-parole du gouvernement japonais ait mis en doute cette dernière indication, et bien qu'il se soit montré réservé au sujet de l'ouverture d'une conférence générale, la publication d'un communiqué ne démentant ni ne confirmant cette dernière suggestion, est considérée dans les milieux japonais comme un fait très significatif.

L'INAUGURATION DU MONUMENT DRIANT A NEUFCHATEL-SUR-AISNE

L'inauguration du monument élevé à la mémoire du colonel Driant, par *Neufchatel-sur-Aisne*, son pays natal, aura lieu le dimanche 29 mai, à 15 h.. en présence de M. le Préfet de l'Aisne et de M. le général Malire, commandant le 2e C. A.

Les anciens chasseurs de Driant (56e et 59e B. C. P.), invités par la municipalité de Neufchatel-sur-Aisne, ont rendez-vous au restaurant Rédelin, 2, avenue Carnot, à Laon (Aisne), à 11 h., pour déjeuner (15 fr.), et de là se rendre en caravane à Neufchatel-sur-Aisne (46 kil.).

Tous renseignements chez M. G. Houin, secrétaire des Chasseurs de Driant, 2, rue de la Plaine, Paris, ou chez M. Rédelin, à Laon.

LES CONCOURS DE BONS SOINS POUR les ÉLEVEURS d'ANIMAUX

La société « L'Assistance aux animaux » informe que ses concours de bons soins destinés à récompenser les éleveurs et les utilisateurs d'animaux qui soignent convenablement ces derniers, sont ouverts et fonctionnent sous le haut patronage de M. le ministre de l'Agriculture et de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture (président : M. Victor Boret, ancien ministre.

L'Assistance aux Animaux prie tous les présidents des syndicats agricoles, les propriétaires et les éleveurs d'adresser sans retard leurs propositions, la distribution solennelle des récompenses devant avoir lieu le dimanche 19 juin, à 13 heures, salle des Fêtes du Gymnase Huyghens, rue Huyghens, à Paris.

NOS CONTES

Chevalerie patibulaire

Le sentiment chevaleresque est un sentiment de malfaiteurs, dit tranquillement l'avocat américain Harvey. Vos premiers seigneurs et leurs chevaliers n'étaient, en somme, que des sortes de brigands qui ne se vendaient pas entre eux et lavaient leur linge sale en famille. C'est exactement l'actuelle morale de vos apaches et de nos bandits chicagoans.

Les bandits, eux, n'ont qu'une parole ; je n'en veux pour exemple que cette cause criminelle que j'eus à plaider il n'y a pas fort longtemps.

Mon client, un Italien immigré, se nommait Murri. Il était accusé d'avoir tué d'un coup de pistolet un de ses congénères, nommé Taverno, en plein jour et en pleine rue de Chicago, dans une voie extrêmement passante. Taverno avait été tué raide.

Murri était un garçon de vingt et un ans, bâti en force, au visage carré et énergique, à la mâchoire trop forte, à l'œil sombre et dur. Employé chez un certain Gribolli, qui s'intitulait « commissionnaire en marchandises », il faisait, sous les ordres de ce patron et en participation avec lui, la contrebande de l'alcool. En somme, l'affaire se passait entre « bootleggers ». On sait que ces contempteurs des lois sèches sont puissamment organisés et qu'ils font leur police eux-mêmes.

Des agents en costume civil avaient vu Murri tirer. Mon futur client fut donc appréhendé quelques minutes après le crime. Les policiers qui l'accusaient ne lui avaient pas vu de compagnons et affirmèrent qu'il avait fait son coup tout seul. On connaissait ses attaches avec le monde contrebandier. L'instruction aboutit à son inculpation formelle.

De son côté, Gribolli ne fut point inquiété. Il avait été assez adroit, jusque-là, pour avoir su se donner l'air d'un commerçant régulier. Il n'y avait que peu de soupçons qu'il fût un « bootlegger » parmi les gens de police et son visage assez beau, d'aspect franc et ouvert, plaidait en sa faveur.

On put travailler Murri comme on le voulut, sa réponse fut toujours la même : il n'avait pas tué Taverno.

— Alors qui ?

— Je n'en sais rien. Comme tous les gens qui passaient là, j'ai entendu le coup de feu ; j'ai vu tomber Taverno. Ce n'est pas une raison pour que je connaisse l'assassin. C'est votre métier de le découvrir.

Il ne sortait pas de là.

Il avait eu recours à moi pour le soin de sa défense. Je le « cuisinai » de toutes les façons sans rien obtenir de lui que des réponses identiques à celles qu'il avait faites aux magistrats : il n'avait pas tué, mais ne pouvait accuser personne.

Pourtant, ses dénégations m'impressionnaient. Il affirmait son innocence d'un ton de sincérité qui m'en convainquait toujours plus. Cet homme avait pour se taire des motifs que je ne pouvais découvrir.

Mais je l'ai dit : le lieu du crime était des plus fréquentés. Je ne doutais pas qu'il y eût de nombreux témoins qui ne se révélaient pas par crainte de prompte vengeance des « bootleggers ». Pour défendre mon client malgré lui, je me fis policier et résolus de mettre à tout prix la main sur quelqu'un qui pût nous éclairer.

Mes soupçons ne s'appesantirent pas longtemps sur Gribolli. J'essayai de l'amener à se trahir lui-même en lui téléphonant de façon anonyme qu'il était soupçonné de ce crime et allait être arrêté. Il me répondit avec calme que, arrêté, il n'aurait pas de mal à se disculper. Il allait signaler mon étrange initiative à la police, qui saurait bien me retrouver. Là-dessus, il ne changea rien à sa vie et resta à la disposition de la justice comme si de rien n'eût été.

Alors, je cherchai du côté de l'homme assassiné. Je finis par savoir que ce Taverno avait eu un frère, actuellement décédé en laissant une veuve... de la main gauche. Entre-temps, mon client, en fin de procès, malgré tous mes efforts, s'était entendu condamner à s'asseoir dans la chaise électrique. Il n'en était devenu que plus sombre, mais semblait accepter la fatalité qui s'acharnait sur lui.

Je fis une démarche auprès de la « belle-sœur », Margarita Boni. A mes questions, je la vis pâlir, mais elle m'assura ne rien savoir, n'avoir rien vu. De plus, elle me supplia de ne pas revenir chez elle si je ne voulais l'exposer à la vengeance des « bootleggers », qui, très probablement, seraient au fait de ma visite.

Je la quittai convaincu qu'elle savait quelque chose, et l'on pense bien que je n'étais nullement disposé à me contenter de ces dénégations après avoir cherché ce témoin pendant près d'un an. En effet, pour retarder d'abord le procès, puis l'exécution de mon client, j'avais accumulé tous les artifices de procédure et, grâce au ciel, j'ai quelques tours dans mon sac.

Soudain, les événements se précipitèrent par l'intervention du hasard, qu'on a appelé le dieu des policiers.

Gribolli fut arrêté pour contrebande d'alcool. Il avait eu la maladresse de se laisser prendre sur le fait. D'autre part, malgré toute mon adresse procédurière, je me trouvais au bout de mon rouleau. Murri fut prévenu qu'il allait être transféré de la prison du Comté, où il était enfermé, à celle qui est réservée aux grands condamnés et aux exécutions capitales. Il accueillit la nouvelle avec une parfaite froideur.

Le jour de sa dernière promenade en rond dans la cour de la première prison, il reconnut son ancien ami, patron et associé, Gribolli. Il attendit le moment où le parcours accordé le rapprochait le plus possible du prétendu commissionnaire en marchandises, tira de dessous sa blouse rayée un couteau qu'il s'était procuré on ne sait trop comment, bondit sur Gribolli et le frappa de son arme avec acharnement.

Aux reproches qu'on lui fit, une fois l'autre relevé et porté à l'infirmerie, il répondit simplement qu'on ne le tuerait pas deux fois et qu'il était content d'avoir réglé son compte avec ce faux frère. On n'en tira rien de plus.

∴

Les journaux relatèrent le fait, et dans l'après-midi du lendemain j'étais appelé au téléphone par une personne qui refusa de me donner son nom, mais dont je reconnus fort bien la voix pour celle de Margarita Boni, et qui me dit avec émotion :

— Faites quelque chose. Je jure que Murri est innocent et que c'est Gribolli l'assassin de Taverno. Ils étaient ensemble, rue Johnston, au jour et à l'heure du crime. Si ma vie n'était menacée, je déposerais.

Sans hésiter, dans la nuit qui suivit je faisais discrètement enlever Margarita par les soins d'une agence de police privée. Elle fut transportée en secret jusqu'à une cachette que j'estimais inviolable. Là, je la rejoignis, lui fis subir un interrogatoire serré, si bien qu'elle finit par m'avouer qu'elle avait été avec Murri le jour du crime et que ce n'était pas son beau-frère, mais bien Gribolli qui avait tué Taverno.

Pourvu qu'on lui assurât le secret et la protection de la police contre les amis du patron de Murri, elle déposerait. J'avais une arme qui me permettrait de défendre plus efficacement mon client. Seulement « testis unus, testis nullus ». Je pouvais établir une présomption en faveur du condamné, mais non une preuve. Il m'eût fallu un second témoin.

Il se présenta, dès le lendemain, sous l'aspect d'une vieille femme effrayée qui avait assisté au crime et venait le dire pour l'acquit de sa conscience — ayant lu la nouvelle de l'attentat de Murri dans la prison — en suppliant que son nom ne fût pas divulgué, crainte de vengeance.

On lui fit voir Gribolli, étendu dans son lit de l'infirmerie et toujours inconscient. Elle le reconnut formellement. Murri était sauvé. Il n'avait plus à répondre que du meurtre du véritable assassin.

Par la suite, Gribolli guérit : Murri fut acquitté de sa sentative d'assassinat, quand il eut établi que son ancien patron l'avait fait jurer de garder le silence en lui promettant formellement de le tirer lui aussi d'affaire.

— Quand je pense, s'est-il écrié dramatiquement, que cette canaille allait me laisser exécuter ! Mais moi, même au prix de ma vie, j'ai tenu la parole donnée. Je ne regrette pas de ne l'avoir point tué. C'est lui qui connaîtra les affres de la chaise électrique. Il ne l'a pas volé !

Ne sont-ce pas là des types tout à fait dignes des premiers chevaliers du moyen-âge, soit : le félon et le bon chevalier ?

Charles TORQUET.

LOTION XOUR

MALO LES-BAINS

Grâce à l'effort incessant de la Municipalité et du Syndicat d'Initiative, la plage de Malo n'a pas connu la crise l'année dernière.

MALO, grâce à son extension, réserve des quartiers selects pour les plus difficiles.

MALO, la plage des enfants du Nord, est devenue la plage la plus accueillante du littoral et possède la meilleure voirie.

MALO-les-Bains est la plage la plus gaie de toute la France et le paradis des enfants.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A LILLE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS

La Fédération du Nord de la France des associations de mutilés et réformés, veuves et orphelins, ascendants de la guerre, à Lille, communique ce qu suit :

« Les associations adhérentes sont convoquées en assemblée générale le dimanche 5 juin.

« Comme suite à une précédente décision, cette assemblée aura lieu à Croix-Lille et sera organisée par la section locale de mutilés et blessés de la guerre de Croix.

« Il est recommandé aux groupements de ne pas prendre d'engagement le jour de l'assemblée générale de la Fédération, afin qu'ils y soient représentés en plus grand nombre.

« Le programme et l'ordre du jour seront envoyés dans la quinzaine qui précédera l'assemblée.

« Les rapports des associations doivent être adressées au secrétaire général de la Fédération pour le 25 mai courant au plus tard. »

ASSOCIATION DU MÉRITE AGRICOLE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

L'Association Amicale des membres de l'Ordre National du Mérite Agricole du Nord et du Pas-de-Calais, prenant une part profonde au deuil qui atteint la nation, par suite de l'assassinat de M. le président Paul Doumer, a décidé de reporter à une autre époque son grand banquet annuel.

Cette Association, qui a créé, cette année, deux bourses de trousseau respectivement aux écoles d'Agriculture de Wagnonville et d'Arras, a été heureuse de les voir attribuer à des fils de membres de l'ordre et de contribuer ainsi pour sa part à la diffusion de l'enseignement agricole.

MAMANS LE RIZ D'INDOCHINE CONTIENT DES VITAMINES DONNEZ-EN A VOS ENFANTS

FEUILLETON DU 15 MAI 1932. — N. 63

L'ENFANT DE LA MORTE

par Henri DEMESSE

Lorsqu'il eut huit ans, mon lieutenant, qui venait nous voir, nous et l'enfant, toutes les semaines, me dit :

« Alcide, il faut, à présent, s'occuper de l'éducation du petit : il est temps !

Il ne faut pas qu'il galopine comme il le fait.

Et puis, c'est un garçon : Benoîte le gâte par trop. Elle l'a toujours autour d'elle. Un garçon ne doit pas rester derrière le cotillon des femmes.

Si tu veux, Bernard viendra, chaque jour, au château, où je vais m'installer. Je m'occuperai de lui, je le ferai travailler.

Je m'ennuie, ça me distraira !

Dame, ça n'allait guère à Benoîte.

Ne plus voir l'enfant que le soir, elle qui s'était habituée à le trouver, sans cesse, sur ses talons, ça lui faisait du chagrin.

Mais il s'agissait du bonheur du petit, de son avenir ; il fallut se sacrifier.

La proposition de mon lieutenant, fut acceptée.

—Et votre enfant d'adoption se trouva avoir, ainsi, deux protecteurs ?

—Tout juste ! Benoîte, et moi, nous nous occupions de lui au physique, et mon lieutenant au moral !

— Et M. Gerfault, votre ex-officier, se fixa, dès lors, et complètement, au château des Saulaies ?

— Complètement ?

— Il était jeune encore ?

— Oui !

— Et riche ?

— Très riche !

— C'est singulier !

— Quoi ?

— Ne vous semble-t-il pas étrange, expliqua maître Roberval, que M. Gerfault, jeune, riche, pouvant jouir,à Paris, de toutes les joies de l'existence, soit venu se fixer, définitivement, au château des Saulaies, pour s'y livrer à l'éducation d'un enfant, qu'il connaissait à peine ; d'un enfant à qui il devait s'intéresser, sans doute, puisque vous étiez son père d'adoption ; mais pas à ce point de lui consacrer, dès lors, tous ses soins, des soins qu'un père, même, ne donne pas toujours à son fils !

Me Roberval aimait avant tout la logique.

Le cas lui paraissait étrange et inexplicable.

On se souvient, peut-être, que, à ce sujet, chez le docteur Marc Hénault, après le récit de M. Carelier de Brévannes, M. Leroux, maire d'Is-sur-Tille, avait manifesté le même étonnement.

Il avait dit :

« — Voilà qui est étrange ! Est-ce que M. Bernard ne toucherait point, par quelque lien inconnu, à M. Gerfault ? Car, enfin, sa conduite, vis-à-vis de l'enfant, est, au moins, surprenante ! »

Ce à quoi l'abbé Ruot avait répondu, généreusement :

« — Voilà bien les hommes ! Ils cherchent toujours le pourquoi des bonnes actions et ils ne savent leur trouver qu'un point de départ égoïste ! »

— Quoi qu'il en soit, répliqua Félicien, répondant à l'objection, non déraisonnable, en somme, du notaire, mon lieutenant, jeune, riche se cloîtra, volontairement au château des Saulaies, pendant dix ans, été comme hiver, et se consacra, tout entier, à l'éducation du fils du vicomte Roger de Pardayant et de mademoiselle Berthe Grisier, ex-demoiselle de compagnie de mademoiselle la baronne de Nolay de Noirmont, notre bienfaitrice, à Benoîte et à moi !

Je dois dire que, depuis la guerre, il avait beaucoup changé, mon lieutenant.

Avant notre aventure dans la ferme incendiée ; puis, après, pendant notre captivité en Allemagne, il était toujours gai, toujours en train ; c'était un joyeux compagnon.

Soudain, il devint taciturne.

Il eut le plaisir, les fêtes, en horreur.

La solitude seule lui plaisait.

Il ne faisait aucune visite ; il refusait de recevoir ; il ne voulait venir que chez nous.

Avec nous, Benoîte et moi, il se déridait, parfois.

Ce fut avec une véritable joie qu'il s'installa au château des Saulaies, seulement avec son valet de chambre et une vieille domestique.

Il avait fait aménager splendidement le château.

Rien n'y manquait sous le rapport du confortable le plus absolu.

Peu à peu, il s'attacha au petit.

Bientôt, il lui fut impossible de se passer de lui !

Il l'aimait comme un père aime son fils.

Si Bernard est un homme de valeur, aujourd'hui, c'est à M. Gerfault qu'il le doit, certes ! Bernard le sait bien, d'ailleurs, car il professe une manière de culte pour son bienfaiteur.

J'avoue que j'ai été surpris, moi-même, souventes fois, en constatant l'excessif attachement de M. Gerfault pour Bernard.

Mais, finalement, je me le suis expliqué en me disant que le maître, qui prenait plaisir à donner des leçons écoutées, était fier de son élève.

— En effet, dit maître Roberval, l'affection de votre ex-officier pour M. Bernard peut s'expliquer ainsi.

— Bref, Bernard entra à l'Ecole polytechnique.

Ah ! quand elle le vit pour la première fois, dans son bel uniforme, avec son képi galonné et son épée, elle fut joliment fière de son enfant, la Benoîte ; pas vrai, ma femme ...

— C'est vrai ! répondit madame Martenot.

Et, en même temps, peinée, car je pensais à mademoiselle de Noirmont, qui n'était plus là pour voir son protégé ; je pensais aussi, à la mère du petit, morte si tragiquement — et qui eût été si heureuse des succès de son enfant !

— Puis, reprit Félicien, le garçon fut nommé ingénieur.

Dès lors, son avenir étant assuré, nous eûmes la satisfaction de nous dire que nous avions accompli notre devoir envers lui.

Notre tâche était à peu près terminée.

Nous avions tenu la promesse que nous avions faite à mademoiselle de Noirmont.

Notre conscience était donc tranquille !

A présent, le reste ira tout seul !

Bernard se mariera : nous lui rendrons nos comptes ; il sera riche, heureux. C'est ce nous demandions !

Qu'il pense à nous ; qu'il nous garde une place en son cœur ; qu'il vienne nous voir quelquefois, et, s'il a des enfants, qu'il nous les confie, de loin en loin, en nous permettant de les choyer... et nous n'envierons rien ; pas vrai, mon épouse ?

Benoîte hocha la tête.

— C'est vrai, dit-elle... Hélas! le plus difficile reste à faire, quoi que croie Félicien !

— Comment ?... demanda maître Roberval.

Benoîte s'expliqua.

— Le monde est plein de préjugés ! Bernard est riche, déjà ; il sera plus riche, encore, un jour, puisque M. Gerfault lui laissera la plus grande partie de sa fortune ; de plus, il occupe un poste officiel. Enfin, c'est un brave et beau garçon, absolument digne qu'une belle jeune fille l'aime. Or, malgré tout cela...

— Malgré tout cela ? demanda Félicien.

— Il y a... le passé !

— Après ? s'écria Félicien.

— Après... Rien ! répliqua Benoîte. Ça suffit ! Bernard est un enfant naturel ! Il y a bien des familles qui refuseront de s'allier avec lui, pour ce seul fait.

— Taratata ! dit Félicien, voilà les turlutaines qui recommencent !

Bernard se mariera quand il voudra, tu m'entends ?

Il épousera la fille qui lui plaira ! Noble ou bourgeoise, riche ou pauvre.

Je voudrais bien voir ça qu'une mijaurée s'avisât de refuser de s'allier avec notre petit, sous prétexte qu'il a eu le malheur de n'avoir pas le droit de porter le nom de son père.

Est-ce que c'est sa faute ?

Est-ce que ça ne le rend pas plus intéressant encore ?

D'ailleurs, je suis bien tranquille là-dessus.

Bernard pourra choisir, c'est moi qui te le dis.

J'en réponds ! Ah ! mais.

— Nous verrons, dit Benoîte. Je le souhaite.

Mais je ne suis pas si tranquille que toi, à ce sujet !

Benoîte, on le voit, avait, au sujet de Bernard, des préoccupations pareilles à celles de madame Noémie, vis-à-vis de sa fille Louise.

— M. Martenot a raison ! déclara le notaire.

Je crois que vous vous alarmes à tort, madame Benoîte.

Je suis tout à fait de l'avis de votre mari.

M. Bernard pourra choisir la femme qui lui conviendra.

Mes dires sont basés sur une expérience assez longue en pareilles matières.

Certes, il y a quarante ans, peut-être vos craintes eussent-elles été plus justifiées.

— Aujourd'hui, point !

Jadis — est-ce bien exact au fond, je n'oserais pas l'affirmer ! — jadis, disais-je... il eût pu se trouver quelques familles bourgeoises, encore pleines de préjugés ou se faisant un point d'honneur exagéré de choses sans importance, qui eussent refusé de laisser entrer, dans leurs rangs, un enfant naturel, quelque riche qu'il fût, et quelle que fût sa situation sociale.

(à suivre).